

MOBILISONS-NOUS LE 23 SEPTEMBRE

Pour l'accès aux badges aéroportuaires

L'obtention du badge aéroportuaire relève de plus en plus du parcours du combattant pour les salariées de la plateforme. Cela nous met toutes et tous dans une précarisation croissante due à l'incertitude d'obtenir le précieux sésame en temps et en heure. SUD Aérien accompagne régulièrement des salariées dans leurs difficultés à obtenir un badge et continuera à le faire. **Mais la mobilisation de toutes et tous est nécessaire pour que s'arrêtent ces procédures scandaleuses et liberticides.**

Pour l'abrogation de la loi Diard

Depuis 5 ans cette loi liberticide nous empêche de pleinement jouir de notre droit constitutionnel à faire grève. SUD Aérien a gagné plusieurs procès sur les modalités pratiques de cette contrainte (dépôt de listes de grévistes, modalités de reprise du travail, ...). Mais ces maigres victoires ne suffisent pas : **nous demandons l'abrogation de cette loi scélérate.**

Pour les salaires et l'emploi

Dans toutes les entreprises de l'aérien le constat est le même : les salaires sont en berne ! Partout dans le secteur les Négociations Annuelles Obligatoires se sont soldées par des miettes pour les salariés. Alors que le secteur est en pleine croissance, nous revendiquons des augmentations de salaires dans toutes les entreprises que ce soit les donneurs d'ordres et sous-traitants. **SUD Aérien revendique un salaire mensuel minimum de 2 000 € pour les salariés de l'aérien.**

Le manque d'effectifs est également criant. Ils se réduisent à peau de chagrin ce qui dégrade constamment nos conditions de travail. C'est vrai notamment dans les sociétés prestataires perpétuellement mises en concurrence au travers d'appels d'offres sans cesse renouvelés. Et ce sont toujours les salariés qui payent la recherche d'économie avec toujours plus de précarité et des conditions de travail et de rémunération en baisse. **Nous revendiquons l'embauche massive avec la réduction du temps de travail hebdomadaire à 32 heures, la limitation de la sous-traitance aux travaux qui revêtent un caractère exceptionnel, l'interdiction des licenciements et la retraite à 60 ans à taux plein.**

Appel à la grève de 1 h 00 à 24 h 00 Le 23 septembre à 10h à la Gare CDG 1

✚ Lutte et résistance sont les mots d'ordre face à une politique de patron voyou ! Au cours des dernières réunions D.P, C.E et CHSCT la direction GH TEAM a rejeté toute idée de changer quoi que ce soit dans sa politique économique et sociale.....Nous dénonçons ce manquement à la sécurité dans l'exercice de nos métiers qui ont complètement été dévalorisés ! Les salariés piste et trafic en ont ras-le-bol et ont décidé de déposer un préavis de grève.



Sud Aérien interpelle et compte sur toutes les organisations syndicales pour rejoindre le mouvement des salariés et de rejoindre ceux qui sont encore en grève !!!

Les motivations et les revendications qui nous amènent à cette action sont les suivantes :

- Embauche des contrats de qualifs et des intérimaires.
- Statut unique pour tous les salariés, Même grilles de salaire pour tous (même travail : même salaire, même qualification : même rémunération).
- Respect et application de tous nos accords.
- Confirmation au poste d'agent de trafic des salariés détachés.
- Arrêt et amnistie de toutes les sanctions.
- Temps d'habillage et de déshabillage 2 x 30 min payées.
- Paiement des heures supplémentaire à la demi-heure (une minute sup...30 min payé).
- De meilleures conditions de travail et de meilleures tenues de travail, plannings et matériels.
- Arrêt du bi-vol.
- Prise en compte du temps de préparation et classement de vol sur la planche.
- De meilleurs remboursements sur nos garanties mutuelles.
- Remplacement de tous le mobilier par du neuf.
- Le retrait immédiat de la badgeuse

Au regard de toutes ces revendications, je vous informe que nous serons en grève en fonction de nos plannings :

- Par la présente, je vous informe que je serai en grève le 23 septembre 2015 toute ma vacation.
- Par la présente, je vous informe que je serai en grève à compter de ce jour de 20h15 à 21h00 tous les jours sur la totalité de mes jours travailler.
- Par la présente, je vous informe que je serai en grève à compter de ce jour de 09h00 à 09h45 tous les jours sur la totalité de mes jours travailler.

Ce préavis de grève annule et remplace tous préavis précédent.

Dans l'attente d'une vraie négociation et de meilleure condition de travail.

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE
:	:	:	:

Reçu le : signature du responsable :